

Plan opérationnel pour  
**2022**



COMMISSION  
DE COOPÉRATION  
ENVIRONNEMENTALE

# Avant-propos

L'adoption du Plan stratégique pour 2021 à 2025, qui définit les priorités de la Commission de coopération environnementale (CCE) visant l'exécution fructueuse d'un programme de travail à court et à moyen terme, a coïncidé avec l'entrée en vigueur, en 2020, d'un nouvel accord de libre-échange, à savoir l'*Accord Canada–États-Unis–Mexique* (ACEUM)<sup>1</sup> ainsi que de l'*Accord de coopération environnementale* (ACE) qui l'accompagne.

À cet égard, la priorité que nous continuons d'accorder à la coopération environnementale dans le contexte de la libéralisation des échanges entre les trois pays renforce la confiance que nous accordons à notre capacité d'accomplir des progrès notables de façon concertée, ainsi que notre engagement à poursuivre nos activités de longue date avec de nombreux partenaires et collaborateurs.

En cherchant des moyens de moderniser ses activités, la CCE saisit toutes les occasions d'améliorer l'efficacité de la coopération environnementale et d'intensifier la participation du public à tous les volets de ses travaux. Nous sommes prêts à exploiter les nouvelles possibilités de relever les défis transfrontaliers communs et à promouvoir les avantages environnementaux et socioéconomiques à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Même si nous cherchons tous à remporter davantage de succès, le chemin qui nous conduit au développement durable, que ce soit à l'échelle régionale ou mondiale, est semé d'embûches. Par exemple, nous devons trouver et appuyer des solutions novatrices, atténuer les changements climatiques et nous y adapter, réduire les risques associés aux catastrophes naturelles et surmonter les obstacles inattendus en matière d'efficacité et de rentabilité opérationnelles. En outre, les défis à l'échelle mondiale qu'a suscités la pandémie de COVID-19 ont entraîné la réorganisation des méthodes de travail à la CCE, qui est passée à la collaboration virtuelle. Grâce au renforcement systématique de la capacité organisationnelle de la CCE, nous sommes de nouveau optimistes et enthousiastes quant à notre aptitude à nous attaquer aux importants problèmes environnementaux et socioéconomiques, et à relever les défis les plus urgents de notre époque.

Nos succès passés sont largement imputables au fait que les résidents du continent nord-américain ont établi de plus en plus de liens, et que nous sommes naturellement interdépendants en raison de l'environnement que nous partageons. Nos pays présentent d'innombrables caractéristiques sur le plan environnemental : de vastes étendues de ressources

naturelles, des écosystèmes dynamiques, une riche biodiversité et des paysages variés qui sont garants de notre bien-être et façonnent notre identité. En plus de la reconnaissance de notre responsabilité mutuelle en matière d'intendance environnementale, nous sommes au fait des nombreuses possibilités de synergie avec les avantages que nos collectivités peuvent en tirer sur les plans économique et sanitaire à l'échelle du continent. En outre, les résultats de nos travaux continuent de contribuer à une économie continentale à la fois durable et concurrentielle, et d'apporter du soutien à nos citoyens, notamment aux collectivités mal desservies et vulnérables, grâce aux efforts axés, par exemple, sur la justice environnementale, la prévention et la réduction de la pollution, et la promotion de la croissance verte et de l'innovation durable.

Le présent Plan opérationnel (PO) pour 2022 décrit les travaux que la CCE entreprendra au cours de cette année et qui poursuivront en grande partie ceux commencés en 2021. Il s'appuie sur les récents succès et sur les points forts de la CCE en servant de catalyseur de l'action, sur le rôle unique qu'elle joue en promouvant la coopération trilatérale, et sur la responsabilité qui lui incombe en ce qui a trait à la mise en œuvre et à la facilitation d'activités et de projets constructifs.

1. Texte de l'ACEUM et de ses versions américaine (USMA) et mexicaine (T-MEC) : <<https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cusma-aceum/index.aspx?lang=fra>>; <<https://www.trade.gov/usmca>>; <<https://www.gob.mx/t-mec>>.

## Mission de la CCE

Dans le contexte des liens environnementaux, économiques et sociaux qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis, la CCE favorise une coopération efficace et la participation du public afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain dans une perspective de développement durable, et au profit des générations actuelles et futures.

## Table des matières

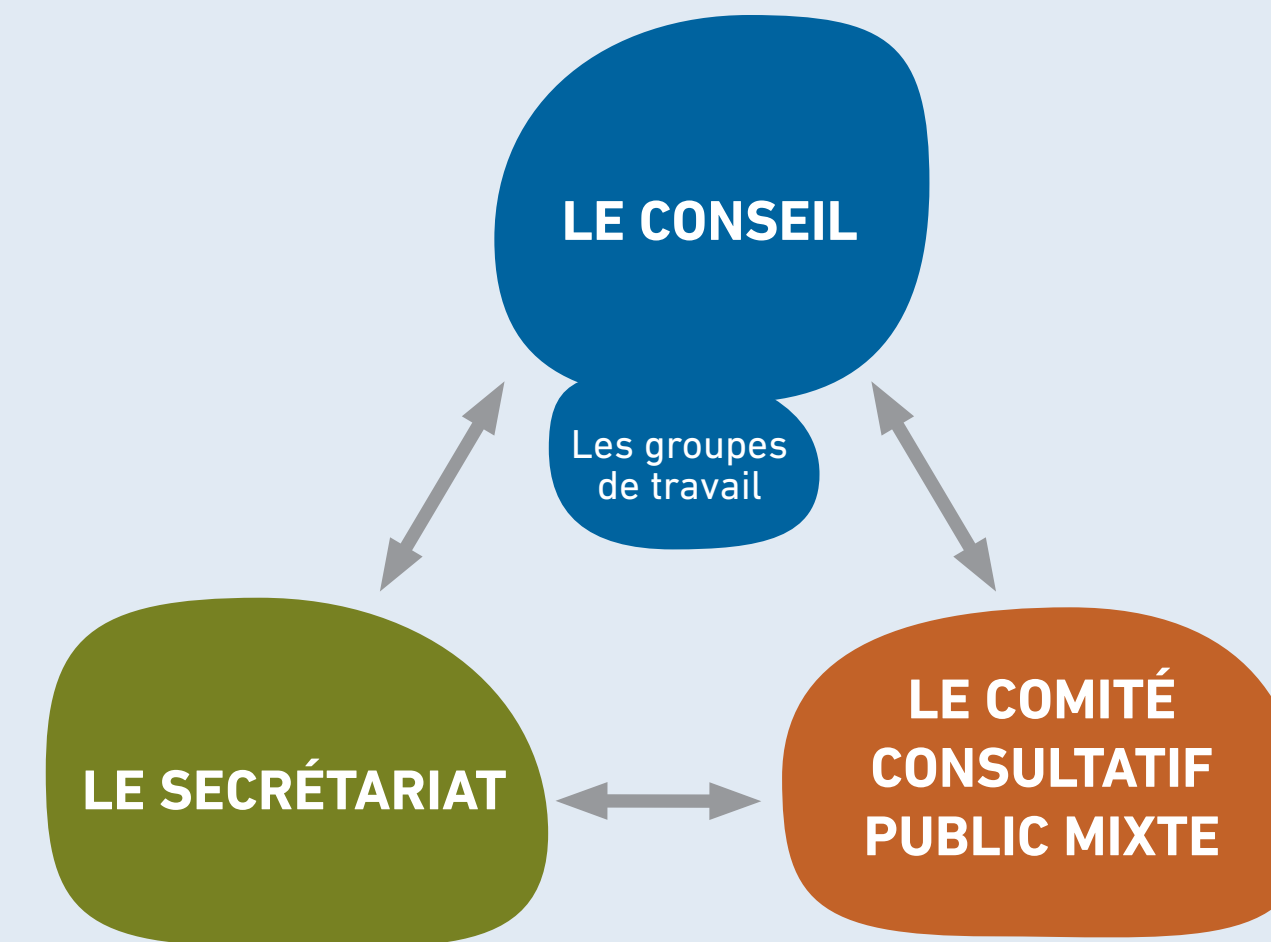
<b>Avant-propos</b>	<b>2</b>
À propos de la CCE	4
Priorités organisationnelles	7
Budget de 2022	9
<b>Programme de travail pour 2022</b>	<b>10</b>
Activités et projets de coopération	10
Projets soutenus par le Conseil	24
Soutien aux collectivités	30
Programme de subventions en faveur de la justice environnementale et de la résilience aux changements climatiques (EJ4Climate)	31
Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE)	33
<b>Améliorer l'accès des décideurs à l'information</b>	<b>35</b>
<b>Participation et mécanismes de mobilisation des intervenants</b>	<b>39</b>
<b>Réunion du Conseil</b>	<b>40</b>
<b>Activités liées aux communications sur les questions d'application</b>	<b>41</b>
<b>Activités du Comité consultatif public mixte</b>	<b>42</b>
<b>Activités du Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET)</b>	<b>44</b>
<b>Activités de sensibilisation et formation de partenariats</b>	<b>45</b>
<b>Accroissement de la visibilité des travaux de la CCE et de la sensibilisation du public à leur égard</b>	<b>46</b>
<b>Évaluation du rendement et établissement de rapports connexes</b>	<b>47</b>

## À propos de la CCE

Depuis plus de 25 ans (1994), la CCE constitue un instrument efficace qui anime une coopération environnementale constante entre les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement que ces trois pays ont en commun.

Le programme de travail concerté de la CCE a permis de renforcer la gouvernance environnementale à l'échelle de l'Amérique du Nord en recourant à divers moyens, par exemple : l'établissement de relations entre les gens; le soutien aux collectivités et aux gouvernements; la promotion d'une application efficace des lois de l'environnement; la promotion d'une participation inclusive (en particulier des populations vulnérables); la promotion des pratiques exemplaires de conservation et des solutions fondées sur la nature; le renforcement des capacités des collectivités et des spécialistes; la mise en œuvre d'activités de restauration, de remise en état et de conservation visant à améliorer le bien-être des populations et à promouvoir la justice environnementale. La CCE s'acquitte de sa mission grâce à ses trois organes constitutifs<sup>2</sup> :

2. Pour en savoir plus, se référer aux articles 2, 3, 4, 5 et 6 de l'Accord de coopération environnementale : <http://www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/accord-de-cooperation-environnementale/>.



- **Le Conseil**, qui est l'organe directeur de la Commission, est composé de représentants de niveau ministériel de chaque Partie qui sont responsables des questions environnementales.
- **Le Secrétariat**, qui fournit un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil (ainsi qu'aux comités et aux groupes que constitue le Conseil).
- **Le Comité consultatif public mixte (CCPM)**, qui est composé de neuf citoyens, trois de chaque pays (Canada, Mexique et États-Unis), dont le rôle consiste à formuler des avis au Conseil sur une grande diversité de questions environnementales entrant dans le champ d'application de l'ACE. Le CCPM fait participer le public à des tribunes ouvertes et à des consultations qui réunissent des spécialistes et des personnes intéressées, en vue de déterminer les possibilités de surmonter les problèmes environnementaux les plus pressants en Amérique du Nord.

Le programme de travail concerté de la CCE est mis en œuvre par le personnel du Secrétariat, à savoir 41 employés auxquels s'ajoutent des ressources externes et des stagiaires. Il est appuyé à cette fin par des groupes de travail trinationaux composés de spécialistes gouvernementaux, et par des intervenants représentant le secteur privé, les organisations non gouvernementales, le milieu universitaire, le grand public, les Autochtones et les collectivités locales.

Conformément à l'article 10 de l'ACE, le présent PO garantit que les domaines de coopération correspondent à ceux du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025. Il établit des objectifs précis dans chaque domaine, et, dans la mesure du possible, définit les activités qui seront menées à court, à moyen et à long termes afin d'obtenir des résultats. Il justifie les mesures prévues, tout en décrivant les efforts déployés en 2022 pour s'attaquer aux problèmes qui suscitent des préoccupations et un intérêt communs grâce au programme de travail concerté, mais aussi en apportant un soutien direct aux activités et aux projets communautaires.





En outre, le PO décrit les activités du CCPM et du Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET), ainsi que d'autres activités de la CCE à caractère transversal destinées à garantir la transparence et la participation du public en matière d'application des lois environnementales, à fournir des données environnementales pertinentes et fiables nécessaires à la prise de décisions, à encourager une participation des intervenants qui est axée sur la diversité et l'inclusion, à renforcer la sensibilisation, à promouvoir des comportements écologiques, et à faciliter les efforts de vulgarisation et la formation de partenariats. La dernière section du PO présente le cadre de la CCE qui permet de mesurer son rendement et d'en rendre compte, ce qui doit permettre de démontrer les progrès accomplis en vue d'atteindre ses buts et objectifs, ainsi que la manière dont ces réalisations aident les trois Parties à respecter leurs priorités nationales. Ce cadre sert à améliorer le rendement de la CCE et sa reddition de comptes, et à renforcer les futurs processus de planification.

# Priorités organisationnelles

En plus de tenir compte des engagements énoncés dans le chapitre de l'ACEUM portant sur l'environnement, en vertu de l'ACE qui accompagne cet accord, les trois Parties ont affirmé leur volonté de mener ensemble des activités dans des domaines tels que la réduction de la pollution, l'intendance environnementale, la conservation et la protection de la biodiversité et des habitats, la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles, et le soutien à la croissance verte et au développement durable. Le premier objectif de l'ACE est le suivant : « chercher des moyens de moderniser la coopération dans le domaine de l'environnement entre les Parties et d'en accroître l'efficacité, en se fondant sur leur longue tradition de coopération à cet égard<sup>3</sup> ». L'approche énoncée dans le Plan stratégique pour 2021 à 2025 va clairement dans ce sens, car il comprend les six priorités thématiques et les deux approches générales suivantes :

Figure 1. Priorités stratégiques et approches générales de la CCE



Ce plan stratégique énonce les directives et les orientations du Conseil relativement aux activités de la CCE sur une période de cinq ans, et appuie la mise sur pied d'activités et de projets précis qui seront intégrés au programme de travail de la CCE.

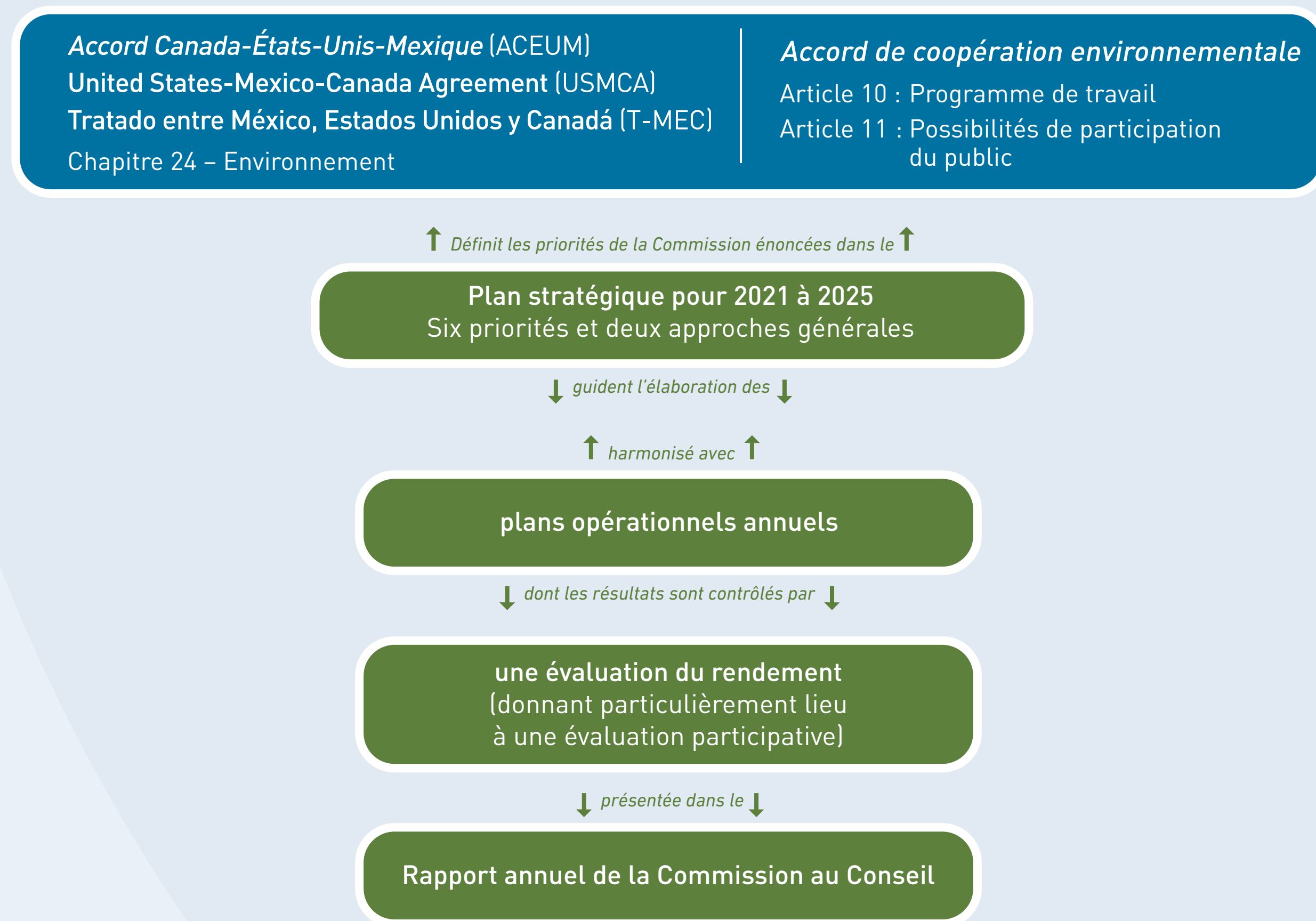
3. Accord de coopération environnementale entre les gouvernements des États-Unis d'Amérique, des États-Unis du Mexique et du Canada (voir l'article 1).

Dans l'esprit des articles 10 et 11 de l'ACE, ledit Plan stratégique valorise les efforts que déploie la CCE afin de planifier et d'évaluer son travail de façon efficace et constructive, et insiste sur l'importance que revêtent les stratégies visant à intensifier la sensibilisation et le soutien au public pour qu'il participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des activités et des projets. Le processus de planification garantit la prise en compte de la nature unique des points de vue et des connaissances des Autochtones à l'égard de divers aspects de la conception et de la gestion des projets.

Étant donné que bon nombre des activités et projets sont issus d'engagements pluriannuels, il est avant tout important de décrire les travaux connexes qui seront menés en 2022 et la façon dont ils seront exécutés en vue d'atteindre les objectifs établis.

L'ensemble des projets et des activités comprennent un plan de travail, ainsi que des mesures et des indicateurs de rendement, afin de faciliter le suivi et l'évaluation des progrès en vue d'atteindre les résultats escomptés (y compris grâce à une évaluation participative). Cette dernière exigence va dans le sens de l'article 8 de l'ACE, qui prévoit la publication d'un rapport annuel de la Commission à l'intention du Conseil. Cet exercice est essentiel au renforcement de la gouvernance environnementale en Amérique du Nord, et à la promotion de la transparence, de la participation du public et de la reddition de comptes (voir la figure 2).

Figure 2. Instruments de gouvernance destinés à promouvoir l'incidence et la transparence des travaux





# Budget de 2022

Le budget de la CCE pour 2022 est établi à partir des recettes totales, soit 16 812 500 \$ CA, auxquelles chaque Partie a contribué avec une quote-part de 2 550 000 \$ US, et à quoi s'ajoutent les fonds excédentaires des années précédentes et une contribution additionnelle des États-Unis de 1 250 000 \$ CA. Le budget de fonctionnement est complété par le financement du temps de travail, du savoir-faire et des déplacements du personnel, ainsi que par d'autres contributions en nature et financières des Parties et des partenaires de projet. En 2021, le Conseil a autorisé le transfert de 6 000 000 \$ CA de l'excédent non affecté de la CCE afin d'entreprendre une série de projets à plus grande échelle et d'instaurer un nouveau programme de subventions décrits plus loin dans le présent Plan.

## RECETTES

Budget de 2022

<b>Contribution des Parties</b> (Contributions de 7 650 000 \$ US au taux de change de 1,25 \$ CA pour 1 \$ US)	9 562 500
<b>Montant réparti des fonds excédentaires complétant les contributions des Parties</b>	0
<b>Contribution spéciale du gouvernement des États-Unis</b>	1 250 000
<b>Montant réparti des fonds excédentaires</b>	6 000 000

**RECETTES TOTALES 16 812 500**

## DÉPENSES

Budget de 2022

### PROJETS ET ACTIVITÉS

Projets de coopération	997 500
Projets à grande échelle	4 250 000
Projets soutenus par le Conseil	1 000 000
Projet mené par le CCPM	300 000
Projet mené par le GSCET	300 000
Programme EJ4Climate	2 500 000
Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE)	0
Communications sur les questions d'application	345 000
Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (RRTP)	175 000
Plateformes interactives de la CCE (Atlas)	135 000

**TOTAL POUR LES PROJETS ET LES ACTIVITÉS 10 002 500**

### SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE

Soutien au Conseil	285 000
Soutien au CCPM	350 000
Soutien au Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET)	150 000
Communications	365 000
Mobilisation des intervenants et formation de partenariats	270 000
Maintenance de l'infrastructure des systèmes d'information	240 000
Évaluation du rendement et établissement de rapports connexes	115 000
Planification stratégique et opérationnelle	60 000

**TOTAL POUR LE SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET LA MAINTENANCE 1 835 000**





### ADMINISTRATION ET GESTION

Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	3 480 000
Frais d'exploitation	625 000
Soutien administratif externe	365 000
Réinstallation, orientation et recrutement	250 000
Bureau du directeur exécutif	65 000

**TOTAL POUR L'ADMINISTRATION ET LA GESTION 4 785 000**

Fonds de réserve (adaptation et amélioration du milieu de travail) 190 000

**DÉPENSES TOTALES 16 812 500**





# Programme de travail pour 2022

## S'attaquer aux enjeux suscitant des préoccupations et un intérêt communs



### Activités et projets de coopération

Les trois pays cherchent à élaborer un programme de travail réaliste qui incitera les intervenants à y participer, tout en renforçant les capacités des collectivités à l'échelle du continent et en les promouvant. Les projets et activités de la CCE encouragent le travail d'équipe et la sensibilisation, et favorisent les possibilités d'apprentissage et l'échange de connaissances en témoignant d'une grande variété de modes et de formes de coopération. L'ensemble des projets et des activités de coopération donnent suite à au moins une des priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025 (voir le tableau 1).



La section suivante présente les projets et les activités de coopération pour 2022, dont certains ont été lancés en 2021. L'annexe 1 donne davantage de renseignements sur les travaux et les budgets des projets.




Tableau 1. Projets donnant suite à chaque priorité stratégique

	La propreté de l'air, du sol et de l'eau	L'économie circulaire et la gestion durable des matières	Les espèces et les écosystèmes communs	Des économies et des collectivités résilientes	L'application efficace des lois de l'environnement	La prévention et la réduction de la pollution dans le milieu marin
Méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord			•		•	
Amélioration de la qualité de l'air et soutien à la justice environnementale			•	•		
Renforcement de la mise en œuvre et de l'application efficace de la CITES à l'égard du bois d'œuvre en Amérique du Nord	•		•			•
Solutions fondées sur la nature pour lutter contre les inondations dans les villes côtières		•		•		•
Conservation des prairies et des oiseaux migrateurs			•	•		
Réduction des déchets marins	•	•			•	
Transformation du recyclage et de la gestion des déchets solides en Amérique du Nord			•	•		
Prévention et réduction de la perte et du gaspillage d'aliments en poursuivant la sensibilisation aux réalisations de la CCE, leur amélioration et leur promotion, et mobilisation des intervenants	•	•		•		•
Transition du Réseau d'écoinnovation	•	•		•		
Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits			•	•		
Renforcement des avantages connexes que procurent les aires marines protégées		•				
Intensification de la conservation des pollinisateurs à l'échelle de l'Amérique du Nord				•		
Système trilatéral d'échange de données sur l'importation et l'exportation de déchets dangereux axé sur la maintenance, la mise en œuvre, la mise à l'essai et le lancement d'un système d'échange de données entre les États-Unis et le Mexique au moyen d'une API qui est en voie d'élaboration	•	•	•	•		
Gestion des engins de pêche fantômes en Amérique du Nord	•					
Réseau communautaire pour la justice environnementale (RCJE)				•		
Transition des collectivités éloignées aux énergies renouvelables	•	•		•		•
Éducation environnementale visant la conservation des écosystèmes par les collectivités			•	•		

# Renforcement de la mise en œuvre et de l'application efficace de la CITES à l'égard du bois d'œuvre en Amérique du Nord

**Durée du projet** : 24 mois (lancé en novembre 2021).

**Contexte** : La *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES) prévoit des mécanismes pour veiller à ce que le commerce international d'animaux et de plantes sauvages s'effectue d'une manière réglementée qui ne menace pas la survie de ces espèces. Ce projet de la CCE aidera à limiter le commerce illégal en Amérique du Nord des essences de bois d'œuvre listées à l'annexe II de la CITES, en regroupant et en mettant à profit les connaissances et le rôle d'autorités dans les domaines des sciences et de la gestion, d'agents d'application des lois, de spécialistes de l'identification du bois et de la criminalistique, ainsi que d'autres spécialistes pertinents pour combler les besoins particuliers que nécessitent la réglementation et les activités d'application de la CITES.

**Objectif** : Ce projet permettra à la fois d'élaborer de l'information concernant l'application de la CITES qui s'avérera pertinente dans le contexte trinational nord-américain, de renforcer la capacité des responsables de l'application des lois à identifier les essences visées par la CITES qui atteignent nos frontières, et d'explorer des méthodes et des systèmes consistant à retracer les essences faisant l'objet d'un commerce, sans compter qu'il appuiera l'évaluation scientifique d'un nouveau code source de la CITES relatif aux essences de bois d'œuvre.

## Activités en 2022 :

- Échange d'informations sur les similitudes et les différences entre les lois, les règlements et les processus nationaux relatifs à la mise en œuvre de la CITES par les agents chargés de l'application des lois, et évaluation de ces similitudes et différences.
- Offre, aux agents chargés de l'application des lois, d'une formation incluant des informations sur les nouveaux outils et l'évaluation des risques, afin d'améliorer leur capacité à déterminer si une importation de bois d'œuvre risque fort d'être illégale.
- Formation d'une alliance de laboratoires qui disposent de capacités judiciaires et de recherche pour identifier les produits ligneux, afin d'harmoniser les bases de données, d'échanger des échantillons de référence et de faciliter l'identification précise, rapide et opportune des essences de bois au moyen de preuves.
- Détermination des méthodes et des processus potentiels, échange de pratiques exemplaires et formulation de recommandations pour améliorer la capacité de retracer la provenance du bois commercialisé en Amérique du Nord.
- Coordination des échanges et production d'informations en vue de multiplier les conseils aux Parties à la CITES en ce qui concerne la mise en œuvre du code source Y en Amérique du Nord.

# Conservation des prairies et des oiseaux migrateurs



**Durée du projet :** 36 mois (lancé en novembre 2021).

**Contexte :** Les prairies centrales de la région des grandes plaines d'Amérique du Nord (*Great Plains*) constituent un écosystème commun qui s'étend du sud du Canada au nord du Mexique en traversant les États-Unis. Il s'agit de l'un des écosystèmes qui sont le plus en péril en Amérique du Nord, et où l'on trouve de nombreuses espèces endémiques qui dépendent des pâturages et qui sont en péril, menacées ou en voie de disparition. En outre, les prairies centrales offrent de précieux services écologiques (p. ex. la séquestration du carbone, l'approvisionnement en eau et la régulation de son débit, et le contrôle de l'érosion), et jouent un rôle crucial pour la durabilité de l'agriculture au sein des collectivités et des économies rurales.

**Objectif :** Les trois pays se sont engagés à conserver au moins 30 % de leur sol et de leurs eaux d'ici 2030. En vue de faciliter le respect de cet engagement, la CCE soutiendra les activités multisectorielles de gestion, de restauration et de conservation des prairies centrales du Canada, du Mexique et des États-Unis en sensibilisant davantage la population à l'importance que revêtent ces prairies, en fournissant de nouvelles connaissances nécessaires à la prise de décisions, et en renforçant la collaboration grâce à la constitution de réseaux inclusifs et à une planification stratégique.

## Activités en 2022 :

- Réalisation d'une analyse sociale des défis, des contraintes et des catalyseurs associés à la conservation des prairies, d'une analyse des facteurs socioéconomiques et humains (la motivation, les valeurs, l'économie, les besoins des collectivités et les obstacles) afin d'éclairer l'établissement de stratégies de conservation des prairies.
- Établissement d'un cadre trinational normalisé, mis à jour annuellement, pour la surveillance des changements subis par les prairies et les espèces indicatrices, et d'une méthode de suivi des gains et des pertes dans les prairies indigènes.
- Mise sur pied d'événements (virtuels) et conception de matériel connexe en vue de promouvoir la participation intentionnelle des personnes moins représentées ou ne figurant pas dans la *Central Grasslands Roadmap* (feuille de route relative aux prairies centrales et la stratégie de conservation JV8, par exemple les propriétaires de terres privées et communales [*ejidos*] au Mexique, les collectivités autochtones des prairies centrales et d'autres partenaires potentiels).

# Réduction des déchets marins

**Durée du projet :** 30 mois (lancé en novembre 2021).

**Contexte :** Les déchets marins constituent un problème croissant qui a des répercussions négatives sur les économies et qui menace les écosystèmes, voire la santé humaine, et représentent donc un enjeu mondial hautement prioritaire qui est abordé sous divers angles. On estime que 80 % des déchets marins proviennent de sources terrestres, souvent en raison de l'élimination inadéquate d'articles ou du fait que des déchets non ramassés traversent les bassins hydrographiques et se rendent jusqu'aux océans. Afin de prévenir et de réduire les déchets marins, des mesures s'imposent tout au long du cycle de vie des produits.

**Objectif :** S'appuyant sur des travaux antérieurs de la CCE, le projet visera à sensibiliser le public aux problèmes que posent les déchets marins, à installer des dispositifs de captage des déchets, à recueillir des données comparables dans les trois pays et à réduire les déchets marins d'origine terrestre, y compris les produits et les emballages en plastique à usage unique dans les collectivités nord-américaines situées le long des voies navigables et des réseaux fluviaux. En comptant sur des démonstrations, l'éducation et la communication au sujet des articles couramment jetés en aval des océans et qui s'y retrouvent, ainsi que sur des technologies peu coûteuses et sur divers outils de communication, le projet contribuera à prévenir et à réduire les déchets marins provenant des villes situées à l'intérieur des terres.

## Activités en 2022 :

- Installation des dispositifs de captage des déchets dans des ruisseaux de petite ou de moyenne taille, ou dans des cours d'eau urbains (une ville pilote par pays située à l'intérieur des terres).
- Mise en œuvre d'activités scientifiques communautaires.



# Transformation du recyclage et de la gestion des déchets solides en Amérique du Nord

**Durée du projet :** 48 mois (lancé en novembre 2021).

**Contexte :** La Banque mondiale estime que la production de déchets solides municipaux a atteint quelque 2 milliards de tonnes en 2016, et que le Canada, le Mexique et les États-Unis en produisent entre 0,4 et 1,5 kg de plus par habitant que la moyenne mondiale<sup>4</sup>. C'est en Amérique du Nord que l'on consomme le plus de plastique et de papier par habitant sur la planète. La réduction des déchets et la fermeture des circuits de matières vont permettre de minimiser les répercussions environnementales dans l'ensemble de la chaîne de valeur des ressources et des produits, tout en offrant d'énormes débouchés sur le plan économique et des solutions en vue d'atténuer les changements climatiques.

**Objectif :** Ce projet a pour but d'accélérer la mise en place de l'économie circulaire et des pratiques de gestion durable des matières, car elle s'avère nécessaire pour transformer le recyclage et la gestion des déchets solides en Amérique du Nord, mais aussi pour y apporter des avantages économiques et environnementaux. Il permettra de combler les lacunes en matière d'information, d'éclairer l'élaboration des politiques au Canada, au Mexique et aux États-Unis, de déterminer les domaines dans lesquels on peut adopter des politiques cohérentes, et de promouvoir la circularité et les pratiques de gestion durable des matières.

## Activités en 2022 :

- Réalisation d'études marquantes afin d'évaluer l'état actuel des infrastructures de recyclage, les possibilités et les obstacles, les nouvelles technologies et les pratiques exemplaires (entre autres) en mettant l'accent sur les flux de déchets en papier, en plastique et en bioplastique.
- Mobilisation des intervenants en établissant un programme de travail visant à choisir les intervenants pertinents et les partenaires intéressés, et promotion de leur participation aux travaux collaboratifs consacrés aux sujets visés par ces études.

4. Kaza, Silpa, Lisa C. Yao, Perinaz Bhada-Tata et Frank Van Woerden (2018). *What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050*, Urban Development, Washington D.C., Banque mondiale. © Banque mondiale, permis n° CC BY 3.0 IGO. <<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/30317>>.



# Solutions fondées sur la nature pour lutter contre les inondations dans les villes côtières



**Durée du projet :** 30 mois (lancé en novembre 2021).

**Contexte :** De nombreux Nord-Américains vivent dans des villes côtières qui produisent des biens et offrent des services de grande valeur, mais qui sont vulnérables aux inondations. Les risques associés aux inondations côtières augmentent en raison de la modification de l'utilisation des terres, de la perte ou de la transformation d'écosystèmes, de l'accroissement de la population dans les zones côtières, de l'élévation du niveau de la mer, de changements dans la fréquence et l'intensité des tempêtes, et du vieillissement des infrastructures de protection contre les inondations. Les solutions fondées sur la nature (SFN) qui s'inspirent de ces systèmes réduisent les risques d'inondations et d'érosion en recourant à la protection, à la restauration et à la gestion durable des milieux naturels côtiers, et à l'aménagement de nouvelles structures qui imitent les processus écologiques ou s'y associent.

**Objectif :** Ce projet offre aux praticiens de SFN qui travaillent dans un large éventail de domaines à l'échelle de l'Amérique du Nord une première occasion de jeter les bases d'un collectif de pratique nord américain qui pourra offrir une approche interdisciplinaire dans l'application de ces solutions. Il permettra également d'éliminer les obstacles à l'utilisation des SFN en comblant les lacunes quant aux connaissances sur les avantages connexes, la modernisation et la surveillance, et en prévoyant la formation des praticiens et la sensibilisation des membres des collectivités en ce qui a trait à l'utilisation des SFN.

## **Activités en 2022 :**

- Mise en place d'une collaboration trinationale et intersectorielle afin de soutenir l'application de SFN dans le cadre de la lutte contre les inondations côtières dans les villes.
- Fourniture de connaissances et d'outils aux collectivités afin de soutenir l'application des SFN.



# Système trilatéral d'échange de données sur l'importation et l'exportation de déchets dangereux axé sur la maintenance, la mise en œuvre, la mise à l'essai et le lancement d'un système d'échange de données entre les États-Unis et le Mexique au moyen d'une API qui est en voie d'élaboration

**Durée du projet :** 18 mois (lancé en décembre 2021).

**Contexte :** Conformément aux cadres juridiques qui régissent les importations et les exportations de déchets dangereux en Amérique du Nord, le Canada, le Mexique et les États-Unis échangent des notifications et des consentements avant d'expédier des déchets dangereux. Le système *Notice and Consent Electronic Data Exchange* (NCEDE, Échange électronique de données de notification et de consentement) a été élaboré par l'intermédiaire de la Commission de coopération environnementale (CCE) en 2012 afin de permettre aux trois pays de traiter ces notifications de manière rentable et efficace, et de protéger de manière adéquate l'environnement nord-américain en contrôlant les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux. Ce projet donne suite à celui intitulé *Modernisation du système d'échange de données sur les transferts de déchets dangereux*, qui cadrait avec le Plan opérationnel de la CCE pour 2019 et 2020. Il s'agit d'un projet essentiel en vue de moderniser le système, mais il a subi un retard imprévu en raison d'une expiration de contrats qui a reporté la délivrance d'un certificat de sécurité pour le système de TI des États-Unis.

**Objectif :** Ce projet poursuit les travaux menés conjointement par le groupe de travail trinational et le comité directeur, qui gèrent les autorisations de mouvements transfrontaliers de déchets et de technologies de l'information. Il vise les objectifs suivants : 1) mettre à l'essai la méthode de maintenance instaurée en 2021 pour les échanges de données au moyen de nœuds et d'une interface de programmation d'applications (API, selon le sigle anglais), y compris sur le plan trinational, optimiser et mettre à jour les catalogues de données (codes opérationnels) élaborés, et incorporer les modifications réglementaires concernant les mouvements transfrontaliers entre les trois pays; 2) achever la mise à l'essai du système d'échange de données en voie d'élaboration au moyen d'une API entre les États-Unis et le Mexique; 3) assurer le soutien des TI pendant une période complète après le lancement réussi du système d'échange de données entre les États-Unis et le Mexique au moyen d'une API.



## Activités en 2022 :

- Tenue de conférences téléphoniques trilatérales périodiques visant à assurer une maintenance adéquate du système.
- Mise à l'essai du système d'échange au moyen d'une API entre les États-Unis et le Mexique après le lancement, par les États-Unis, de leur système d'échange en voie d'élaboration dans le cadre de réunions virtuelles.
- Apporter du soutien à l'exploitation et à la maintenance, ainsi qu'au développement du système de TI utilisé par le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) du Mexique.

# Renforcement des avantages connexes que procurent les aires marines protégées

**Durée du projet :** 36 mois (lancé en janvier 2022).

**Contexte :** Les aires marines protégées (AMP) sont essentielles à la conservation et à la restauration des écosystèmes côtiers et marins, car elles procurent de nombreux avantages connexes naturels et socioéconomiques. Dans le cadre de plusieurs projets, la Commission de coopération environnementale (CCE) a offert une tribune unique aux praticiens nord-américains du domaine des AMP en les réunissant pour leur permettre de déterminer et de décrire les écorégions marines d'Amérique du Nord et les aires de conservation prioritaires; de s'entretenir au sujet des rôles essentiels que jouent les AMP à l'égard des collectivités, de l'économie, des connaissances scientifiques et de la conservation; de recueillir des renseignements scientifiques relatifs aux répercussions des changements climatiques sur les AMP; d'élaborer des outils afin d'évaluer l'état des écosystèmes côtiers et marins, de déterminer leur vulnérabilité et d'intervenir à ce sujet.

**Objectif :** Ce projet vise donc à renforcer les avantages connexes en accroissant la participation de représentants de collectivités autochtones et locales faisant preuve d'initiative au sein des réseaux d'AMP; en facilitant la conservation des paysages marins grâce à la collaboration; en permettant de cerner et de partager des pratiques exemplaires relativement à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation, à la restauration des habitats, au carbone bleu et à d'autres domaines de travail en rapport avec les habitats essentiels. En fournissant une plateforme qui permettra de tirer des enseignements des activités de conservation dirigées par des représentants de collectivités autochtones et locales, et qui aidera les praticiens à déterminer les possibilités d'adaptation, d'atténuation, de conservation et de restauration dans les AMP, et ce, dans les paysages marins communs et dans l'ensemble des écorégions marines d'Amérique du Nord, le projet soutiendra la constitution d'un réseau continental d'AMP à caractère inclusif sur les plans écologique et social au profit des écosystèmes côtiers et marins, des collectivités côtières et d'une Amérique du Nord plus résiliente.

## Activités en 2022 :

- Détermination et partage de pratiques exemplaires relatives à l'adaptation des milieux côtier et marin aux changements climatiques, ainsi qu'à la conservation et à la restauration des habitats de carbone bleu et d'autres habitats essentiels.
- Recours aux approches existantes et aux possibilités actuelles et futures afin de renforcer la participation de représentants de collectivités autochtones et locales faisant preuve d'initiative.



# Transition du Réseau d'écoinnovation

**Durée du projet :** 24 mois (lancé en décembre 2021).

**Contexte :** La CCE a lancé le Réseau nord-américain pour l'écoinnovation (Réseau d'écoinnovation, REI) lors de la session ordinaire annuelle que son Conseil a tenue en 2019. La mission de ce réseau consiste à favoriser la création de centres d'innovation dans les établissements universitaires d'Amérique du Nord, et à relier ces centres afin d'y renforcer l'éducation et de fournir aux étudiants et aux collectivités des outils qui promeuvent l'entrepreneuriat, l'innovation et la conception durable dans une optique de croissance verte. Une dernière activité du projet menée en 2019 et 2020 a donné lieu à l'établissement d'un plan de transition en vue de déplacer le Réseau vers un nouvel établissement qui en prendrait la responsabilité. L'Université de Waterloo (Ontario), au Canada, a accepté de gérer le Réseau et s'est engagée à fournir des contributions financières et en nature.

**Objectif :** Ce projet de suivi vise à faire en sorte que le REI soit financièrement indépendant et durable d'ici le 30 juin 2023, et ce, au moyen du transfert des responsabilités ayant trait aux finances, aux activités et à la gouvernance de la CCE aux membres du Réseau, aux partenaires et à l'établissement gestionnaire, ainsi que du renforcement des capacités opérationnelles et financières nécessaires afin que le Réseau puisse poursuivre ses activités. Les fonds de la CCE seront combinés à des contributions financières provenant d'autres sources, y compris des droits d'adhésion, du financement par d'autres organisations, et des contributions d'entreprises commanditaires et partenaires du secteur privé.

**Activités en 2022 :**

- Soutien en vue d'assurer une transition appropriée, de la CCE à l'Université de Waterloo, des responsabilités ayant trait aux finances, aux activités et à la gouvernance du Réseau.
- Soutien des activités du REI durant la période de transition de deux ans afin de favoriser davantage la création de centres d'innovation dans les établissements universitaires d'Amérique du Nord, ainsi que leur interconnexion, et fournir aux étudiants et aux collectivités des outils qui promeuvent l'entrepreneuriat, l'innovation et la conception durable dans une optique de croissance verte.
- Soutien de la diffusion des activités du REI afin d'accroître sa visibilité et de publiciser ses activités.



# Prévention et réduction de la perte et du gaspillage d'aliments en poursuivant la sensibilisation aux réalisations de la CCE, leur amélioration et leur promotion, et mobilisation des intervenants

**Durée du projet :** 18 mois (lancé en décembre 2021).

**Contexte :** La perte et le gaspillage d'aliments (PGA) suscitent de plus en plus de préoccupations au Canada, au Mexique et aux États-Unis, où près de 170 millions de tonnes d'aliments destinés à la consommation humaine sont perdues ou gaspillées dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, y compris aux étapes de la prérécolte et de la consommation<sup>5</sup>. Les résidus alimentaires qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement représentent une importante source de méthane, un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le dioxyde de carbone. La PGA a également des répercussions environnementales et socioéconomiques, notamment en raison de l'utilisation inefficace des ressources naturelles, des pertes financières, de la perte de biodiversité et des problèmes de santé publique. Le fait d'éviter en premier lieu que les aliments deviennent des déchets constitue donc l'une des approches les plus efficaces que le Canada, le Mexique et les États-Unis puissent adopter en vue de réduire les dommages à l'environnement associés à la PGA.

**Objectif :** Le but principal de ce projet consiste à tabler sur l'élan qu'ont donné les précédents projets connexes de la CCE en matière de prévention et de réduction de la PGA, et sur leur réussite. La CCE travaillera activement afin de renforcer la visibilité des activités de prévention de la perte et du gaspillage d'aliments, et de leur récupération, ainsi que celles de recyclage et de réduction des déchets alimentaires, en continuant de faire de la vulgarisation et de la sensibilisation tout en améliorant et en promouvant les documents connexes de la CCE, et en mobilisant les intervenants.

## Activités en 2022 :

- Promotion et sensibilisation continues, et diffusion de la *Trousse d'action anti-gaspillage alimentaire* de la CCE.
- Promotion et sensibilisation continues, et diffusion du document de la CCE intitulé *Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments – Guide pratique 2.0*.

5. Source : Livre blanc de la CCE. *Caractérisation et gestion de la perte et du gaspillage d'aliments en Amérique du Nord*.



# Intensification de la conservation des pollinisateurs en Amérique du Nord

**Durée du projet** : 24 mois (lancé en février 2022).

**Contexte** : Étant donné que les pollinisateurs contribuent à la reproduction de 80 % des plantes vasculaires sauvages et de 75 % des espèces cultivées, ils s'avèrent essentiels à la sécurité alimentaire, au bien-être des populations humaines et aux écosystèmes naturels. Or, le nombre de pollinisateurs a chuté dans le monde entier, et ce déclin commande des mesures urgentes de conservation et la mobilisation d'intervenants dans différents secteurs. Le Canada, le Mexique et les États-Unis ont établi les fondements d'une collaboration continentale visant la conservation des pollinisateurs dans le cadre d'un projet initial. Pendant deux ans, ce projet a permis d'organiser des ateliers ciblés et de soutenir une analyse documentaire afin de contribuer à la rédaction d'une ébauche du premier cadre nord-américain pour la conservation des pollinisateurs. Ce cadre fait valoir la nécessité de disposer de données de surveillance harmonisées à long terme afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies efficaces de conservation des pollinisateurs.

**Objectif** : Grâce à l'échange de pratiques exemplaires et de stratégies destinées à organiser et à réaliser un inventaire des abeilles indigènes, ce projet jettera les bases d'une création de dépôts de données normalisées et plus fiables qui faciliteront les mesures de conservation à l'échelle du continent. En outre, il permettra d'élaborer des outils et du matériel de communication afin de renforcer la sensibilisation aux abeilles indigènes et à leur importance, et de susciter le passage à l'action des citoyens scientifiques et de mobiliser les collectivités.

## Activités en 2022 :

- Échange de pratiques exemplaires pour l'inventaire et la surveillance des abeilles indigènes au moyen d'une nouvelle communauté de praticiens en Amérique du Nord.
- Communication des avantages environnementaux, sociaux et économiques que les abeilles indigènes présentent pour les collectivités, la production alimentaire et le fonctionnement des écosystèmes naturels.



# Accroissement de la transparence dans la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques que renferment les produits

**Durée du projet** : 24 mois (ce projet est en cours d'élaboration).

**Contexte** : L'un des fondements de l'économie circulaire est le fait que les matières réintroduites dans les chaînes de valeur sont sans danger pour la santé humaine et l'environnement. Malheureusement, en raison du manque de données sur la teneur des produits en substances chimiques et de sensibilisation de l'industrie, il est difficile de déterminer les risques. Une plus grande transparence dans la chaîne d'approvisionnement aidera les gouvernements et l'industrie : 1) à identifier les substances chimiques ou les catégories de substances problématiques, et les solutions de remplacement adéquates; 2) à éclairer les décisions relatives au commerce et à l'acquisition de matières premières, de composants de produits et de produits finis à divers stades des chaînes de valeur; 3) à faciliter la gestion des systèmes de recyclage et de gestion des déchets; 4) à améliorer la capacité de l'industrie à respecter les exigences en matière de déclaration des substances chimiques et d'autres règlements; 5) à répondre à la demande des consommateurs qui réclament de plus en plus d'information sur les ingrédients des produits.

**Objectif** : Ce projet vise à faciliter la collaboration entre les pays d'Amérique du Nord en vue d'améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement et de renforcer la capacité des gouvernements à identifier les produits contenant des substances chimiques préoccupantes ou des substituts à ces substances également préoccupants (p. ex. déplorables), et à les empêcher de s'infiltrer ou de se réinfiltrer dans l'économie. L'information issue du projet aidera également l'industrie à créer des chaînes d'approvisionnement résilientes qui répondent à la demande de consommateurs réclamant des produits plus sains et de l'information sur leur composition chimique.

**Activités en 2022** :

- Examen et évaluation des actuels outils, pratiques, défis et règlements liés à la transparence de la chaîne d'approvisionnement au sujet des substances chimiques.

# Réseau communautaire pour la justice environnementale

**Durée du projet :** À déterminer (ce projet est en cours d'élaboration).

**Contexte :** En septembre 2021, la session annuelle du Conseil de la CCE avait pour thème *Les changements climatiques et les solutions en matière de justice environnementale*, deux sujets particulièrement pertinents pour les collectivités vulnérables, mais aussi pour les collectivités autochtones et locales, car les effets des changements climatiques sont liés aux inégalités sociales, culturelles, économiques et fondées sur le sexe.

Le Réseau communautaire pour la justice environnementale (RCJE) visera à ce que les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord, ainsi que les collectivités autochtones et locales, aient des possibilités de se rencontrer, de collaborer et d'échanger à propos de leurs connaissances, de leur expérience, de leurs activités et de leurs ressources. Les membres de ce réseau contribueront à la création d'une plateforme d'échange d'information, ainsi que de produits de communication et d'autres ressources en vue d'établir ou d'entreprendre des activités d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements. En bref, tous les membres pourront disposer d'une bibliothèque de ressources virtuelles (incluant des enseignements tirés d'expériences, d'études de cas, etc.) afin de faciliter la mobilisation des connaissances dans les collectivités de toute l'Amérique du Nord.

**Objectif :** Ce projet a pour objectif la création du RCJE, car ce réseau renforcera la capacité des collectivités locales, autochtones et vulnérables du Canada, du Mexique et des États-Unis à s'adapter et à prospérer dans le contexte des changements climatiques. En facilitant l'apprentissage entre pairs et l'échange de ressources entre membres du réseau, celui-ci servira de catalyseur sur le terrain grâce à des outils qui tiennent compte des efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, et cherchera avant tout à s'attaquer aux inégalités sociales, culturelles, économiques et fondées sur le sexe au sein des collectivités, dans un esprit de justice environnementale.

**Activités en 2022 :** En cours d'élaboration.





Projets soutenus par le Conseil





# Méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord

**Durée du projet** : 16 mois (lancé en novembre 2021).

**Contexte** : L'eau est au cœur des six priorités énoncées dans le Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, notamment en ce qui a trait à sa gestion, à sa propreté, à la salubrité des écosystèmes, à la pollution marine et au soutien à apporter aux secteurs économiques qui dépendent fortement de la gestion durable de l'eau. Les cultures et les connaissances traditionnelles des peuples autochtones sont généralement reconnues comme renfermant de l'information fondamentale sur les méthodes durables de gestion de l'environnement. Il est donc essentiel de tenir davantage compte du point de vue de ces peuples si l'on veut promouvoir des méthodes inclusives et diversifiées de gestion durable de l'environnement, et donner ainsi suite aux buts et priorités de la CCE, mais aussi pour institutionnaliser la prise en compte des connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans le cadre de ses activités.

**Objectif** : Ce projet permettra de déterminer les méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord et de rendre accessibles au public les enseignements que l'on en tirera sur un portail en ligne faisant partie intégrante du site Web de la CCE. Il donnera aussi lieu à une série d'études de cas qu'aura choisies le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET), à une consultation publique en vue d'étoffer les études de cas, et à un atelier avec des spécialistes de l'eau portant sur les possibilités de tenir compte des CET dans le cadre des activités de la CCE et des politiques qu'elle recommande.

## Activités en 2022 :

- Documentation des méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord grâce à six études de cas de réussite comprenant des visites sur place dans chaque collectivité visée, si la situation en matière de santé publique le permet.
- Échange d'expériences sous l'égide du GSCET grâce à une discussion portant sur les connaissances au sujet des méthodes de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord.
- Organiser un atelier afin d'évaluer les possibilités de prendre en compte les CET, les points de vue des Autochtones et leurs méthodes de gestion de l'eau douce dans les travaux de la CCE et à l'échelle de l'Amérique du Nord.
- Création d'un portail en ligne sur le site Web de la CCE afin d'y publier les points de vue des Autochtones sur la gestion et l'utilisation durable de l'eau douce.



# Amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale

**Durée du projet :** 36 mois (lancé en octobre 2022).

**Contexte :** Le carbone noir, que l'on nomme également « suie » (un élément de matières particulaires [PM]) est un important contaminant atmosphérique qui nuit non seulement à la santé humaine, mais aussi à notre climat. Les émissions de ce contaminant proviennent notamment du brûlage agricole, de la combustion résidentielle de bois, et de la combustion de carburants fossiles pour les besoins des transports et des activités industrielles. Les systèmes de surveillance de la pollution atmosphérique de nos pays ont une portée limitée, et des millions de personnes en Amérique du Nord vivent dans des collectivités qui ne disposent d'aucun moyen de mesurer la qualité de l'air sur le plan local.

**Objectif :** Ce projet vise à créer des partenariats qui permettront d'intervenir à l'égard de la mauvaise qualité de l'air constatée dans les collectivités en raison d'une exposition à des taux élevés d'émissions de CN et de matières particulaires ( $PM_{2,5}$ ), mais aussi dans les collectivités susceptibles de subir des dommages ou des risques environnementaux disproportionnés, et/ou d'éprouver de l'inquiétude en matière de justice environnementale. Dans le cadre du projet, il est prévu de choisir et d'installer des capteurs de polluants atmosphériques à faible coût dans les collectivités visées, au moins une par pays, ce qui leur permettra de documenter, de connaître et d'atténuer beaucoup mieux les sources d'exposition aux  $PM_{2,5}$  et au CN, tout en accroissant la transparence de l'information sur la qualité de l'air, et en élargissant son accès à la population et aux décideurs locaux.

## **Activités en 2022 :**

- Choix des collectivités intéressées à surveiller la qualité de l'air et à réduire la pollution (au moins une par pays), et créer des partenariats avec elles.
- Détermination des sources d'émissions de  $PM_{2,5}$  et de CN, élaboration d'une stratégie de surveillance et établissement de priorités en matière d'atténuation des émissions.



# Transition des collectivités éloignées aux énergies renouvelables

**Durée du projet :** À déterminer  
(Ce projet est en cours d'élaboration).

**Contexte :** En Amérique du Nord, un grand nombre de collectivités rurales, isolées et éloignées n'ont pas accès à l'infrastructure traditionnelle des réseaux électriques et dépendent souvent de mini-réseaux, principalement alimentés au diesel, pour s'approvisionner en électricité. Ces mini-réseaux sont inefficaces et coûteux et contribuent à la pollution locale. En outre, à cause de génératrices vieillissantes et inefficaces, les collectivités sont exposées à des pannes de courant, y compris aux dommages causés par des événements météorologiques extrêmes, tandis que la limitation de leurs capacités et le manque de fiabilité du réseau empêchent bon nombre d'entre elles de prendre de l'expansion et de connaître une croissance économique. Dans bien des cas, les collectivités autochtones sont touchées de façon disproportionnée par ces problèmes. La transition de ces collectivités à des solutions énergétiques propres et décentralisées pourrait offrir des avantages sur les plans socioéconomique et environnemental.

**Objectif :** La CCE élaborera des études de cas sur les pratiques exemplaires dans toute l'Amérique du Nord à propos de la transition des collectivités à des sources d'énergie plus propres, plus abordables et plus fiables qui amélioreront l'état de l'environnement, renforceront la sécurité énergétique, et feront la promotion de l'autonomie et de la gestion des projets de production d'énergie par les collectivités. Ces études de cas seront intégrées à une plateforme multi-intervenants devant permettre la transition des collectivités éloignées à l'énergie renouvelable. Créée par l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), il s'agira d'une plateforme mondiale de communication consacrée à la transition énergétique des collectivités éloignées. Ce sera le premier projet nord-américain dans ce domaine, et il fournira des modèles et des stratégies à des pays confrontés à des défis similaires. De plus, ce sera la première fois que l'on essaiera de regrouper des pratiques éprouvées à cette fin dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

**Activités en 2022 :**

- Établissement d'un plan de travail.
- Examen et choix des études de cas.



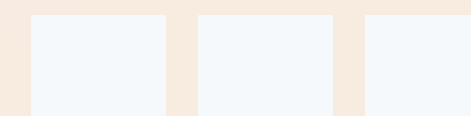
# Gestion des engins de pêche fantômes en Amérique du Nord



Durée du projet : 36 mois (lancé en décembre 2022).

Ce projet de la CCE sur les débris marins portera précisément sur la gestion des engins de pêche abandonnés, perdus ou éliminés (engins de pêche fantômes). Comme l'ont fait savoir les États-Unis et le Mexique lorsque, à l'instar du Canada, ils ont adhéré au *Global Ghost Gear Initiative* (GGGI, Projet mondial de gestion des engins de pêche fantômes), il est important pour les trois pays de s'attaquer à cette source de débris marins.

Dans le cadre de ce projet, des mesures seront immédiatement prises pour réduire le nombre d'engins de pêche abandonnés, perdus ou éliminés. Il contribuera à l'élaboration de protocoles et de stratégies afin que la pêche soit durable, favorisera la compréhension et la collaboration au sein du secteur de la pêche, et fera en sorte que les engins en fin de vie soient gérés de manière responsable dans les collectivités côtières.



# Éducation environnementale visant la conservation des écosystèmes par les collectivités

Ce projet est encore  
en cours d'élaboration.





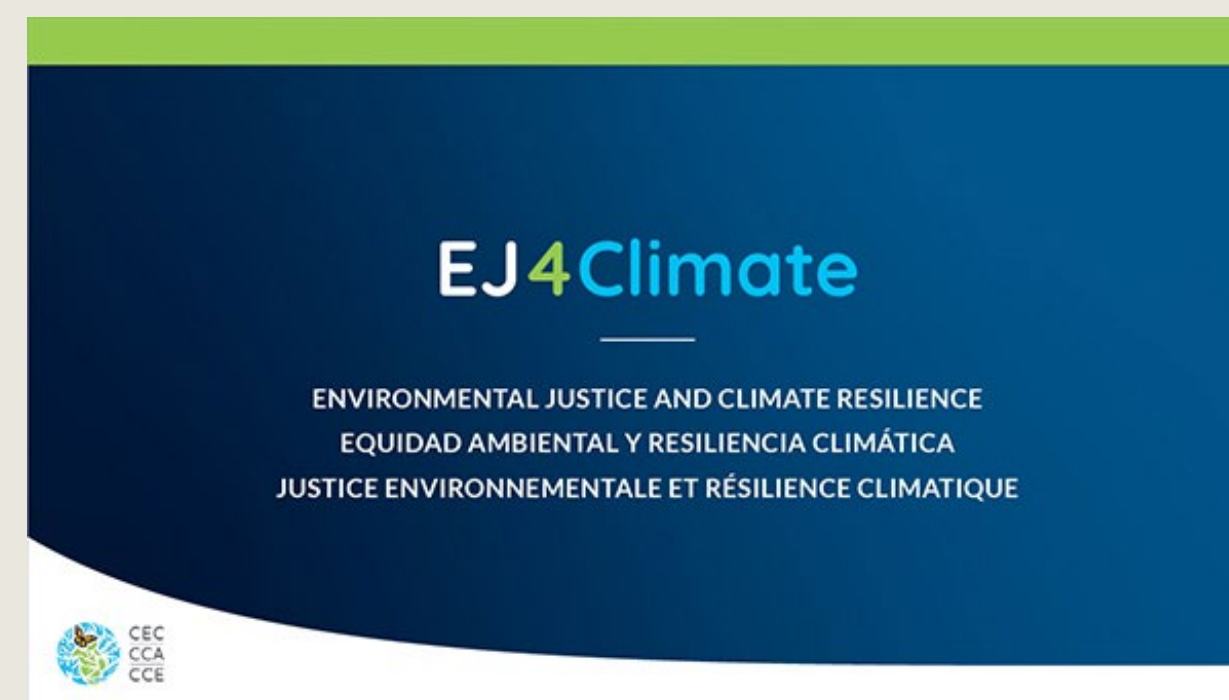
# Soutien aux collectivités



# Programme de subventions en faveur de la justice environnementale et de la résilience aux changements climatiques (*EJ4Climate*)

Ce nouveau programme de subventions, lancé par le Conseil le 10 septembre 2021, fournit un financement direct à des collectivités locales et autochtones et à des organisations communautaires du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'aider les collectivités mal desservies et vulnérables à se préparer aux répercussions des changements climatiques. Étant donné qu'il est urgent de renforcer la résilience de ces collectivités nord-américaines face à la crise climatique, ce nouveau programme de subventions doté de 2 millions de dollars américains vise à appuyer la justice environnementale en facilitant la participation des collectivités à la recherche de solutions novatrices et efficaces à l'échelle locale, ainsi que la formation de partenariats qui s'attaquent à la répartition inégale de la vulnérabilité environnementale aux effets des changements climatiques.

En 2022, les 15 organisations suivantes ont reçu une subvention pour mettre en œuvre leur projet communautaire sur une période de 24 mois :



#### Au Canada :

- Toronto Environmental Alliance; projet : *Des solutions climatiques communautaires pour les collectivités verticales* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/des-solutions-climatiques-communautaires-pour-les-collectivites-verticales/>>.
- The Resilience Institute; projet : *Semer pour l'avenir – Adaptation aux effets des changements climatiques grâce à des écosystèmes salubres et aux plantes traditionnelles au sein de la Première Nation Piikani* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/semmer-pour-lavenir-adaptation-aux-effets-des-changements-climatiques-grace-a-des-ecosystemes-salubres-et-aux-plantes-traditionnelles-au-sein-de-la-premiere-nation-piikani/>>.
- Watershed Watch Salmon Society; projet : *Renforcement de la résilience aux inondations dans les collectivités des Premières Nations du bas du fleuve Fraser, et restauration des habitats du saumon endommagés* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/renforcement-de-la-resilience-aux-inondations-dans-les-collectivites-des-premieres-nations-du-bas-du-fleuve-fraser-et-restauration-des-habitats-du-saumon-endommages/>>.
- Première Nation Gitga'at; projet : *Salubrité des produits de la mer et souveraineté alimentaire de la Première Nation Gitga'at dans le contexte des changements climatiques* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/salubrite-des-produits-de-la-mer-et-souverainete-alimentaire-de-la-premiere-nation-gitgaat-dans-le-contexte-des-changements-climatiques/>>.
- Sahtú Renewable Resources Board; projet : *Programmes dénés de récolte de produits traditionnels destinés aux femmes et aux jeunes* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/programmes-denes-de-recolte-de-produits-traditionnels-destines-aux-femmes-et-aux-jeunes/>>.

#### Au Mexique :

- Consejo Civil Mexicano para la Silvicultura Sostenible; projet : *Femmes chefs de file dans les régions rurales en matière d'adaptation aux changements climatiques* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/femmes-chefs-de-file-dans-les-regions-rurales-en-matiere-dadaptation-aux-changements-climatiques/>>.
- Conservación de la Naturaleza en Oaxaca, A.C.; projet : *Restauration communautaire des mangroves et écotourisme régénérateur* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/restauration-communautaire-des-mangroves-et-ecotourisme-regenerateur/>>.
- Ko'ox tani Fundación para el desarrollo comunitario y la inclusión social, A.C.; projet : *Femmes qui économisent pour faire face aux changements climatiques* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/femmes-qui-economisent-pour-faire-face-aux-changements-climatiques/>>.
- Guacamayas Calentanas A.C.; projet : *Stratégies de restauration de l'environnement afin de renforcer la résilience des régions rurales extrêmement marginalisées et prioritaires pour la biodiversité* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/strategies-de-restauration-de-lenvironnement-afin-de-renforcer-la-resilience-des-regions-rurales-extremement-marginalisees-et-prioritaires-pour-la-biodiversite/>>.
- Paisajes y Personas Resilientes A.C.; projet : *Participation communautaire à l'élaboration de stratégies visant à renforcer la résilience des zones côtières face aux changements climatiques* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/participation-communautaire-a-lelaboration-de-strategies-visant-a-renforcer-la-resilience-des-zones-cotieres-aux-changements-climatiques/>>.

#### Aux États-Unis :

- Conservation Trust for North Carolina; projet : *Renforcement de la résilience à Princeville II – Adaptation de la collectivité au climat* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/renforcement-de-la-resilience-a-princeville-ii-adaptation-de-la-collectivite-au-climat/>>.
- Native Village of Eyak; projet : *Des écosystèmes durables et des économies résilientes grâce à la mariculture* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/des-ecosystemes-durables-et-des-economies-resilientes-grace-a-la-mariculture/>>.
- Upper Gila Watershed Alliance; projet : *Silver City Carboneers* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/silver-city-carboneers/>>.
- Common Ground Relief; projet : *Restauration des marais dans le village indien de Grand Bayou* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/restauration-des-marais-dans-le-village-indien-de-grand-bayou/>>.
- Greater Baltimore Wilderness Coalition; projet : *Arbres témoins de Turner Station* : <<http://www.cec.org/fr/ej4climate/ej4climate-grants/arbres-temoins-de-turner-station/>>.



# Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE)

Le programme de subventions du Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) de la CCE, qui a permis de verser 7 488 903 \$ CA depuis 2010, soutient l'exécution de projets dirigés par des organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui établissent des partenariats et mènent des activités sur le plan local. Ce programme fait la promotion d'un objectif et d'une responsabilité communs en matière d'environnement, et représente un mécanisme qui offre des avantages directs aux collectivités locales du continent, tout en encourageant le public à donner suite aux priorités de la CCE. En fait, tous les projets subventionnés ont complété les travaux de la CCE en s'attaquant à une ou à plusieurs de ses priorités stratégiques, et en mettant en place des solutions à la fois novatrices et efficaces.

Le PNAACE pour 2021 à 2023 a versé 1 500 000 \$ CA en tout aux organisations suivantes afin de financer des projets qui aident les collectivités à se rétablir de la pandémie de COVID-19 et à renforcer leur résilience :



#### Au Canada :

- South Saskatchewan River Watershed Stewards; projet : *Soutenir le rétablissement et l'intervention en cas de pandémie grâce à l'accès à de l'eau potable au sein de la Nation crie Beardy's et Okemasis* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/soutenir-le-retablissement-et-lintervention-en-cas-de-pandemie-grace-a-laccess-a-de-leau-potable-au-sein-de-la-nation-crie-beardys-et-okemasis/>>.
- SeaChange Marine Conservation Society; projet : *Revitalisation des lieux de conservation autochtones en faveur de la restauration côtière* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/revitalisation-des-lieux-de-conservation-autochtones-en-faveur-de-la-restauration-cotiere/>>.
- N-EAT Project at Simon Fraser University; projet : *Renforcement de la souveraineté alimentaire et de la résilience des collectivités autochtones situées dans les zones éloignées de la Colombie-Britannique* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/renforcement-de-la-souverainete-alimentaire-et-de-la-resilience-des-collectivites-autochtones-situees-dans-des-zones-eloignees-de-la-colombie-britannique/>>.

#### Au Mexique :

- Mixbaal Fondo para el Fomento de la Educación, A.C.; projet : *École rurale communautaire maya d'agriculture régénératrice et d'agroforesterie* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/ecole-rurale-communautaire-maya-dagriculture-regeneratrice-et-dagroforesterie/>>.
- Grupo para Promover la Educación y el Desarrollo Sustentable, A.C.; projet : *Activités locales visant à atténuer les changements climatiques au sein des collectivités zapotèques situées dans les vallées centrales de l'État d'Oaxaca* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/activites-locales-visant-a-attenuer-les-changements-climatiques-au-sein-des-collectivites-zapoteques-situees-dans-les-vallees-centrales-de-letat-doaxaca/>>.
- Universidad Autónoma de Querétaro; projet : *Co-conception de solutions durables pour faire face à l'après-pandémie de COVID-19 dans les collectivités vulnérables de la région semi-désertique de l'État de Querétaro* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/co-conception-de-solutions-durables-pour-faire-face-a-lapres-pandemie-de-covid-19-dans-des-collectivites-vulnerables-de-la-region-semi-desertique-de-letat-de-queretaro/>>.

#### Aux États-Unis :

- Remy's Good Day Fund; projet : *L'agriculture régénératrice, l'énergie solaire et le développement économique pour la santé et la résilience des collectivités* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/lagriculture-regeneratrice-lenergie-solaire-et-le-developpement-economique-pour-la-sante-et-la-resilience-des-collectivites/>>.
- Florida International University Foundation; projet : *Renforcement de la sécurité alimentaire grâce au modèle d'agriculteur à agriculteur afin d'intervenir rapidement à l'égard de la pandémie de COVID-19* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/renforcement-de-la-securite-alimentaire-locale-grace-au-modele-dagriculteur-a-agriculteur-afin-dintervenir-rapidement-a-legard-de-la-pandemie-de-covid-19/>>.
- Río Bravo Restoration; projet : *Renforcement des capacités socioenvironnementales pour lutter contre la COVID-19 et les changements climatiques dans les collectivités rurales du Rio Grande/Río Bravo* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/renforcement-des-capacites-socioenvironnementales-pour-lutter-contre-la-covid-19-et-les-changements-climatiques-dans-les-collectivites-rurales-du-rio-grande-rio-bravo/>>.
- Center For Large Landscape Conservation; projet : *Renforcement des capacités dans les régions de la biosphère; solutions locales pour le développement durable en Amérique du Nord* : <<http://www.cec.org/fr/north-american-partnership-for-environmental-community-action/napeca-grants/renforcement-des-capacites-dans-les-regions-de-la-biosphere-solutions-locales-pour-le-developpement-durable-en-amerique-du-nord/>>.



# Améliorer l'accès des décideurs à l'information

La bibliothèque<sup>6</sup>, les outils de données et les ressources de la CCE<sup>7</sup> permettent au public d'accéder à des ressources et à de l'information des plus fiables sur l'environnement, y compris des rapports scientifiques, des bases de données et des cartes, afin de soutenir les efforts que déploient des fonctionnaires, le secteur privé, des chercheurs universitaires et des établissements de recherche, des organisations non gouvernementales et des collectivités en matière de recherche et de gestion environnementales.

Les projets suivants respectent l'engagement qu'a pris le Conseil de faciliter la coopération et l'échange de connaissances en Amérique du Nord afin de favoriser la prise de décisions qui appuient la protection de l'environnement et le développement durable.



6. En ligne : <<http://www.cec.org/fr/publications/>>.

7. En ligne : <<http://www.cec.org/fr/tools/>>.

# Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP)

Donnant suite à la priorité stratégique pour 2021 à 2025 intitulée *La propreté de l'air, du sol et de l'eau*, le projet de RNARTP consiste à regrouper, à intégrer et à présenter les données sur les sources, la quantité et la gestion des polluants industriels de quelque 30 000 établissements industriels, que ceux-ci déclarent dans le cadre des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) respectifs du Canada, du Mexique et des États-Unis. Ces données, que l'on peut consulter dans les rapports *À l'heure des comptes*, ainsi que dans le site Web<sup>8</sup> et la base de données interrogeable *À l'heure des comptes en ligne*, sont utiles aux gouvernements, à l'industrie, aux chercheurs, aux ONG et au grand public qui désirent examiner les déclarations des établissements nord-américains et mieux connaître les risques que présentent leurs émissions de substances, mais aussi juger de l'efficacité des mesures de prévention de la pollution.

La coordination avec les RRTP nationaux se poursuivra en 2022 en vue d'améliorer la qualité, la comparabilité et l'accessibilité des données des RRTP à l'échelle du continent. En collaboration avec les programmes nationaux et les représentants du secteur de la fabrication de matériel

de transport et de la chaîne d'approvisionnement, le CCE lancera au sein de l'industrie une activité volontaire de prévention de la pollution, dont la première phase consistera à évaluer dans quelle mesure les établissements de ce secteur déclarent leurs démarches en vue de prévenir la pollution.

Il est également prévu d'améliorer l'accès au site Web *À l'heure des comptes en ligne* grâce à un « tableau de bord » présentant des graphiques et des renseignements contextuels pour guider les utilisateurs des données. De plus, le site sera mis à jour à l'aide des données de 2019 et 2020 (qui sont les plus récentes pour les trois pays). Par ailleurs, la CCE envisage de donner accès aux données sur les émissions de gaz à effet de serre de chaque établissement industriel, et lors d'un atelier en ligne, elle sollicitera l'opinion des intervenants au sujet des améliorations proposées.

La toute dernière édition du rapport *À l'heure des comptes* (volume 16), qui présente une analyse spéciale des transferts hors site aux fins d'élimination entre 2014 et 2018, sera publiée cette année.

8. En ligne : <<http://www.cec.org/files/tsinteractive/index-fr.html>>.

# Atlas environnemental de l'Amérique du Nord



L'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord est une ressource cartographique en ligne qui présente les données géospatiales combinées et harmonisées du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il permet de télécharger des couches cartographiques de l'Amérique du Nord grâce au visualiseur de cartes en ligne qui offre une perspective continentale et régionale des enjeux environnementaux transfrontaliers. L'Atlas appuie un grand nombre de recherches et d'analyses des problèmes environnementaux en Amérique du Nord, comme en témoignent les références à l'Atlas que l'on trouve dans plus d'une centaine d'articles scientifiques publiés.

En 2022, les activités porteront sur la mise à jour de chaque couche cartographique, notamment les suivantes : *Forêts d'Amérique du Nord*, *Établissements ayant déclaré aux RRTP* et *Terres humides*. Par ailleurs, d'autres activités et d'autres ressources viseront à améliorer la visibilité et la diffusion de cet outil cartographique en ligne.

L'Atlas appuie l'application du Plan stratégique pour 2021 à 2025 en fournissant des données géospatiales que l'on peut associer à toutes les priorités stratégiques. Les couches cartographiques thématiques (nouvelles ou mises à jour) sont souvent basées sur des données issues des activités et des projets de la CCE.

# Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre

Le Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre (NALCMS) est le fruit de la collaboration entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, et il sert à surveiller cette couverture terrestre – la surface physique de la Terre – et son évolution au fil du temps. Grâce à la CCE, des organismes fédéraux spécialisés en cartographie collaborent en vue de concevoir un produit nord américain qui combine les ensembles de données de chaque pays. Le NALCMS présente de façon transparente et uniforme l'information sur la couverture terrestre et son évolution à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Il fournit de précieux indicateurs qui aident les trois pays à mieux connaître la dynamique de la couverture terrestre et des changements qu'elle subit au fil du temps, et peuvent servir à des analyses en vue de prendre des décisions sur différentes utilisations du système, par exemple l'analyse de la séquestration du carbone, la cartographie de l'habitat des espèces sauvages, la surveillance des écosystèmes, la planification environnementale, l'évaluation de la qualité de l'eau et l'évaluation du potentiel de production de biocarburants.

Les activités entreprises en 2022 viseront à finaliser l'ensemble de données de 2020 sur la couverture terrestre en Amérique du Nord et à l'intégrer à l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, ainsi qu'à définir les changements qui ont touché cette même couverture terrestre entre 2015 et 2020. Ces activités comprendront aussi l'élaboration de documents de promotion et de sensibilisation destinés aux spécialistes des données géospatiales (existants et nouveaux), afin de les inciter à utiliser les nouveaux produits issus du NALCMS.



## Participation et mécanismes de mobilisation des intervenants



La participation du public et la mobilisation des intervenants sont au cœur de la mission de la CCE. Depuis plus de 25 ans, elle constitue un solide réseau d'intervenants en les mobilisant à l'aide de divers mécanismes, dont la mise en œuvre de projets, d'activités et de programmes de subventions, et la participation à la session annuelle du Conseil, aux tribunes publiques et aux consultations du CCPM, aux activités de sensibilisation et de formation de partenariats, et au processus relatif aux communications sur les questions d'application des lois (processus SEM). En outre, la *mobilisation inclusive et diversifiée des intervenants* et la *participation du public* ont été considérées comme une importante approche générale du Plan stratégique de la CCE pour 2021 à 2025, en particulier en ce qui concerne la mobilisation du secteur privé, la prise en compte des connaissances écologiques traditionnelles (CET) et des points de vue autochtones, les populations vulnérables et la justice environnementale, et les approches en matière de genre et de diversité.

En 2022, la CCE s'appuiera sur ses récents succès et multipliera ses activités de mobilisation auprès de divers intervenants. Cela permettra de continuer d'attester sa pertinence à titre d'organisation unique en son genre Amérique du Nord et appuiera son mandat, qui consiste à réunir les gens et à faciliter leur collaboration. À cette fin, la CCE utilisera des outils de référence existants et nouveaux, dont la stratégie globale de mobilisation des intervenants et de formation de partenariats pour 2021 à 2025. De plus, elle mettra en œuvre des activités de mobilisation ciblant des groupes d'intervenants précis grâce au plan de mobilisation des jeunes pour 2021 et 2022, à la stratégie de mobilisation du secteur privé, et au plan d'action sur l'inclusion et la diversité pour 2021 à 2025. De plus, le plan d'action sur les partenariats décrira les efforts qu'elle déploie en vue de former des partenariats et de renforcer ainsi sa collaboration avec les intervenants clés.



## Réunion du Conseil

Chaque année, le Conseil organise des séances publiques durant sa session ordinaire. Elles offrent aux citoyens une occasion unique de participer en personne ou à distance à une discussion avec les membres du Conseil et de faire valoir leurs points de vue sur divers sujets et enjeux.

Les 9 et 10 septembre 2021, le Conseil a tenu sa XXVIII<sup>e</sup> session ordinaire en mode virtuel en raison de la pandémie de COVID-19. Il s'agissait de la première session organisée en vertu du nouvel accord de libre-échange, l'ACEUM, ainsi que de l'ACE. Cette session avait pour thème *Les changements climatiques et les solutions en matière de justice environnementale*.

Les 14 et 15 juillet 2022, les membres du Conseil se rencontreront en personne lors de la XXIX<sup>e</sup> session ordinaire à Mérida, au Mexique, qui aura pour thème *L'éducation environnementale communautaire axée sur le développement durable*.



# Activités liées aux communications sur les questions d'application

Le processus relatif aux communications sur les questions d'application (SEM, selon son acronyme anglais) est un mécanisme établi en 1994 en vertu de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (ANACDE), qui permet à tout citoyen d'une Partie de soulever des préoccupations s'il estime que l'une des trois Parties omet d'appliquer efficacement ses lois de l'environnement. Ce processus, qui a été maintenu et qui est maintenant régi par les articles 24.27 et 24.28 du chapitre sur l'environnement de l'ACEUM (T-MEC et USMCA respectivement au Mexique et aux États-Unis), vise à promouvoir la transparence et la participation du public en favorisant une meilleure connaissance de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord. Le Secrétariat de la CCE est chargé de mettre en œuvre les principales étapes du processus en vertu de l'ACE et de l'ACEUM, et il est en train de mener ce processus SEM dans les délais plus serrés qu'impose l'ACEUM, en analysant en détail les nouvelles communications et en formulant des recommandations au Conseil chaque fois que la constitution d'un dossier factuel est justifiée.

En 2022, l'Unité des affaires juridiques et des communications sur les questions d'application (SEM) finalisera les dossiers factuels relatifs aux communications *Metrobús Reforma* et *Projet City Park*, et entreprendra la constitution des nouveaux dossiers factuels qu'approuvera le Conseil<sup>9</sup>. D'autres activités consisteront à intensifier la sensibilisation au processus SEM dans les trois pays.



**Processus SEM**

Le processus de la CCE relatif aux communications sur les questions d'application (SEM, selon son acronyme anglais) favorise la participation du public à l'application efficace et transparente des lois de l'environnement en Amérique du Nord.

Si vous avez une raison de croire qu'une telle loi n'est pas appliquée de manière efficace par le Canada, le Mexique ou les États-Unis, le processus SEM pourrait répondre à vos préoccupations.

Vous en apprendrez davantage au sujet de ce processus en consultant l'adresse



cec.org

9. Voir le Registre des communications à l'adresse <<http://www.cec.org/fr/communications-sur-les-questions-dapplication/>>.

# Activités du Comité consultatif public mixte

Le CCPM formule des avis au Conseil sur une grande diversité de questions environnementales entrant dans le champ d'application de l'ACE. Pour étayer ses recommandations, il fait appel au public dans le cadre de tribunes ouvertes et au moyen de mécanismes de mobilisation des intervenants, qui permettent de réunir des spécialistes des enjeux environnementaux les plus pressants en Amérique du Nord. Par la suite, le CCPM transmet ses recommandations au Conseil sous forme d'avis<sup>10</sup>. À titre de principal garant de la transparence des travaux de la CCE et de la participation du public à ces travaux, le CCPM continuera à mobiliser activement les intervenants et le public dans les trois pays en organisant des tribunes et des consultations publiques. Il formule en outre des avis au Conseil au sujet de questions entrant dans le champ d'application de l'ACE.

Étant donné que les approches générales du CCPM portent sur les connaissances écologiques traditionnelles (CET) et les points de vue des Autochtones, son Plan d'activités annuel pour 2022 sera axé sur les questions d'intérêt suivantes énoncées dans le Plan stratégique pour 2021 à 2025 :

- Le renforcement de la collaboration avec les autres organes constitutifs de la CCE et le Groupe de spécialistes des CET (GSCET).
- Les changements climatiques.
- L'eau.
- Le commerce et l'environnement.

10. Documents archivés à l'adresse <<http://www.cec.org/fr/documents/>>.





À cet égard, les membres du CCPM ont proposé les activités suivantes :

- Des consultations publiques.
- Des réunions avec les autres organes constitutifs de la CCE et le GSCET.
- Un atelier préalable à la session du Conseil, tenu à Tlalmanalco, au Mexique, avec des représentants des collectivités autochtones, des jeunes et d'autres intervenants clés.
- Une tribune publique du CCPM (en mode hybride) sur l'éducation environnementale dans le cadre de la session du Conseil à Mérida, au Mexique.
- La tenue de la session ordinaire n° 22-02 du CCPM au Canada (dont le thème exact est à déterminer).
- Un atelier virtuel postérieur à la session du Conseil avec des jeunes et des représentants des collectivités autochtones (à confirmer).
- Une table ronde virtuelle consacrée au commerce et à l'environnement.
- Un projet mené par le CCPM.

En prenant en compte les CET et les points de vue autochtones dans toutes ses activités, et en collaborant davantage avec le GSCET, le CCPM donnera suite à la priorité stratégique *Des économies et des collectivités résilientes* et adoptera les approches générales suivantes : *Des solutions novatrices et efficaces* et *La mobilisation inclusive et diversifiée des intervenants et du public*.

Par ailleurs, la tribune publique du CCPM sur l'éducation environnementale présentera les activités des collectivités locales et offrira à ces dernières une plateforme qui leur permettra d'apprendre les unes des autres et d'être plus résilientes, dans l'esprit de la priorité stratégique *Des économies et des collectivités résilientes*. Le CCPM poursuivra ses efforts en vue de réussir à toucher des intervenants, à la fois nouveaux et diversifiés, dans le cadre de ses activités de mobilisation du public, et ce, en collaboration avec le Secrétariat de la CCE, afin d'appliquer l'approche générale intitulée *La mobilisation inclusive et diversifiée des intervenants et du public*. Enfin, le CCPM définira et mettra en œuvre un projet à compter de 2022 qui est en voie d'élaboration.



# Activités du Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET)

La collaboration avec des spécialistes des pratiques écologiques traditionnelles de toute l'Amérique du Nord a eu une incidence très précieuse sur les travaux de la CCE en lui permettant de mieux comprendre les processus écologiques, ce qui a fini par donner de meilleurs résultats pour l'environnement.

Le GSCET<sup>11</sup>, qui a été créé en 2014, est le premier groupe en mesure de formuler des conseils en matière de connaissances écologiques traditionnelles à une organisation intergouvernementale comme la CCE. Cela souligne à quel point il est important de préserver les connaissances et les pratiques traditionnelles des collectivités locales et autochtones afin d'atténuer les effets des changements climatiques et de contribuer à la conservation et à l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi qu'à la protection de la biodiversité.

La CCE poursuivra ses travaux avec le GSCET afin d'éclairer, de soutenir et de bonifier les activités de mobilisation, de relever et de prendre en compte les connaissances écologiques traditionnelles, les points de vue des Autochtones et leurs pratiques d'intendance de l'environnement, et de s'en inspirer en formulant des recommandations relatives aux activités et aux politiques, le cas échéant. À cet effet, en 2022, le GSCET mettra entre autres en œuvre une activité basée sur le projet intitulé *Méthodes autochtones de gestion de l'eau douce en Amérique du Nord*. Cela permettra de savoir comment prendre plus adéquatement compte des CET et des points de vue autochtones dans le cadre des activités de la CCE en vue d'appliquer les priorités stratégiques suivantes : *La propreté de l'air, du sol et de l'eau; L'économie circulaire et la gestion durable des matières; Les espèces et les écosystèmes communs; Des économies et des collectivités résilientes*. De plus, à compter de 2022, le GSCET définira et mettra en œuvre un nouveau projet qui est en voie d'élaboration.

11. Il est possible d'en savoir plus sur le GSCET à l'adresse <<http://www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/groupe-de-specialistes-sur-les-connaissances-ecologiques-traditionnelles/>>..



## Activités de sensibilisation et formation de partenariats

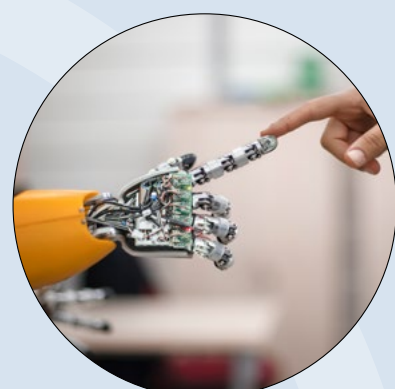
La CCE sait qu'il est important de renforcer sa présence sur les plans continental et international, et qu'elle joue un rôle fondamental en promouvant de façon constante et substantielle la coopération trilatérale en Amérique du Nord. Les activités de consolidation des relations avec les intervenants et les collaborateurs, et l'établissement et le maintien de partenariats et de canaux de communication avec les partenaires seront gérées de manière à maximiser les ressources et les résultats.

Les activités de sensibilisation et de formation de partenariats, qui demeureront guidées par la stratégie de mobilisation des intervenants et de formation de partenariats pour 2021 à 2025, viseront à renforcer les liens avec les collaborateurs et les partenaires. Les activités de sensibilisation mettront en lumière le fait que c'est la CCE qui réunit les principaux collaborateurs, et se concentreront sur la mise en œuvre d'outils de mobilisation et de canaux de communication destinés aux principaux publics cibles (dont les jeunes), et ce, conformément au plan de mobilisation des jeunes pour 2021 et 2022. La CCE renforcera aussi la mobilisation du secteur privé en multipliant et en intensifiant les activités d'application de la stratégie connexe. Enfin, des tactiques d'inclusion et de diversité serviront à mobiliser davantage de gens, comme le prévoit le plan d'action en matière d'inclusion et de diversité pour 2021 à 2025.

# Accroissement de la visibilité des travaux de la CCE et de la sensibilisation du public à leur égard



Afin d'encourager la participation du public à la mise en œuvre du présent PO, et profiter de l'intérêt manifesté de partout en Amérique du Nord à l'égard de l'environnement et du développement durable, la CCE communiquera avec un grand nombre de publics cibles au sujet de ses activités trilatérales et de ses priorités, mais aussi des questions suscitant des préoccupations communes et un intérêt au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Les objectifs visés seront atteints au moyen de publications de la CCE, de communiqués, de bulletins plus fréquents, de nouveaux produits audiovisuels, de la participation à des événements, de publications plus marquantes dans les médias sociaux et d'une présence active sur le Web. En outre, la CCE saisira les nouvelles possibilités qui se présenteront à l'échelle continentale et internationale.



L'objectif premier des activités de communication de la CCE consistera à susciter une reconnaissance plus marquée et à plus grande échelle (continentale et mondiale) de ses valeurs, de sa pertinence, de son leadership et du rôle distinct qu'elle joue à titre de catalyseur du développement durable. Les trois principaux objectifs du plan d'action relatif aux communications stratégiques en 2022 et 2023 sont les suivants : améliorer la visibilité, la sensibilisation du public et sa connaissance des travaux de la CCE, ainsi que de son rôle en matière de coopération environnementale et de participation du public; moderniser l'accès à l'information des décideurs, et des personnes et groupes intéressés qui sont susceptibles de changer les choses grâce à leur action; améliorer les modes de communication pour faciliter la participation du public et promouvoir la mobilisation des intervenants dans un esprit de diversité et d'inclusion.

Dans le cadre des activités visant à améliorer sa visibilité, la CCE encouragera la participation à des tribunes nationales et internationales, et l'animation d'activités conjointes.

# Évaluation du rendement et établissement de rapports connexes

Les activités s'inscrivant dans le cadre de planification et d'évaluation du rendement de la CCE permettent de renforcer efficacement la gouvernance environnementale. L'évaluation de ses travaux doit tenir compte des différents avantages qu'offre la priorité qu'elle accorde à la participation du public et à la mobilisation des intervenants<sup>12</sup>.

Afin de tenir compte de ces avantages, la CCE peaufinera ses méthodes et techniques d'évaluation du rendement et de présentation de la façon dont ses activités vont permettre d'appliquer les priorités du Plan stratégique pour 2021 à 2025, et de déterminer dans quelle mesure la CCE a contribué directement et précisément à l'atteinte des objectifs de l'ACE. Grâce à cette méthode d'évaluation axée sur les utilisateurs, les intervenants et les collaborateurs pourront contribuer à l'évaluation de ces activités, car cela favorisera la participation des personnes qu'elles visent. Cette approche évolutive oblige à présenter des idées novatrices sur la façon d'intégrer une grande diversité de points de vue, car cela permettra d'apporter des améliorations et des changements positifs aux pratiques actuelles.

Les travaux de 2022 serviront également à évaluer les effets à long terme des projets et activités de la CCE, ce qui facilitera par la suite la planification et la conception de ses travaux à venir.

12. Pour de plus amples détails sur l'évaluation de la participation du public et de ses avantages, consulter : Complexity Thinking to Evaluation, *Journal of Environmental Planning and Management*, 47(2), p. 177 à 197; Creighton, James (2005), *The Public Participation Handbook: Making Better Decisions through Citizen Involvement*, San Francisco, John Wiley & Sons, Inc.



COMMISSION  
DE COOPÉRATION  
ENVIRONNEMENTALE